

Faune du Sahara

Le dernier refuge des grands mammifères est au Tchad.

Les grands mammifères du Sahara supportent mieux l'aridité que la pression humaine. Après avoir disparu d'Algérie, de Libye et d'Égypte, au Nord, puis de Mauritanie et du Mali, au Sud-Ouest, ils ne subsistent plus aujourd'hui qu'au Niger et, surtout, au Tchad. Pour combien de temps encore ? Selon une récente mission de dénombrement, certaines espèces risquent de disparaître bientôt complètement pour un motif pourtant contrôlable : la chasse, pratiquée



Cette gazelle dorcas mâle, déshydratée après une poursuite en voiture, par plus de 40°C, est incapable d'échapper à un homme à pieds. Elle sera bientôt égoragée.

surtout par les militaires, nombreux et bien armés.

Les dernières populations viables d'ongulés (animaux à sabots) sahariens vivent dans le Nord du Tchad, notamment dans la sous-préfecture de l'Ennedi. La guerre a sévi longtemps dans cette région montagneuse, isolée aux frontières du Soudan et de la Libye. Aucune étude écologique précise n'y a été menée depuis les années 1960.

Le seigneur des milieux rocheux est le mouflon à manchettes, caractérisé par ses imposantes cornes courbes et des poils formant un « tablier » sur son poitrail et des « manchettes » sur ses pattes antérieures. Il ne quitte qu'exceptionnellement les reliefs peu accessibles, où il est difficile à repérer : la couleur de son pelage est quasi identique à celle des grès de l'Ennedi. On ne le rencontre,

sur les pâturages et les points d'eau, qu'à l'aube et au crépuscule : il passe les heures chaudes à l'ombre d'abris rocheux. L'espèce est encore présente dans les principaux massifs montagneux du Sahara, et la population totale serait de 15 000 à 25 000 individus. L'Ennedi reste l'un de ses refuges, en particulier la bordure méridionale du massif, où sa répartition se serait peu modifiée depuis les années 1960. Sur 200 000 hectares classés en réserve de faune en 1967, mais qui ne sont aujourd'hui protégés qu'en théorie, le mouflon n'a disparu que de zones fréquentées par les nomades.

Les espèces qui, telle la gazelle dorcas, vivent en plaine sont chassées de façon intensive. Leur habitat n'offre aucune protection. Les animaux sont aisément poursuivis en véhicule tout terrain et abattus au fusil-mitrailleur. On peut même se passer de cette arme : une poursuite de moins d'une demi-heure épuise l'animal, qui ne peut habituellement se passer de boire qu'au prix d'une absence d'effort physique. Un homme à pieds peut alors l'égorger. Ceux qui pratiquent ce type de chasse ne choisissent que les mâles, qui se déshydratent plus vite que les femelles. Les petits sont souvent capturés vivants pour alimenter un commerce illégal.

Selon nos observations, la gazelle dorcas résiste bien à cette chasse, tandis que les populations de gazelle dama sont beaucoup plus touchées et que les deux antilopes sahariennes, l'addax, aux cornes torsadées, et l'oryx algazelle, aux cornes courbes, semblent presque décimées. Les recherches ont été infructueuses, aussi bien au sol que par avion, sur les 80 000 kilomètres carrés de la réserve d'ouadi Rimé-ouadi Achim, créée en 1969 pour ces deux espèces. Des témoignages font cependant état de la présence sporadique de petits groupes d'addax (entre un et cinq individus) dans des zones frontalières, à l'Est vers le Soudan et à l'Ouest vers le Niger. Il convient d'être plus pessimiste à propos de l'oryx, qui recherche des milieux moins arides que l'addax. Il est pris entre la sécheresse qui le pousse vers le Sud et les éleveurs qui progressent vers le Nord à la faveur des récentes années pluvieuses et des programmes de creusement de puits.

Jérôme TUBIANA